

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 76 (1981)
Heft: 4-fr

Artikel: Sur la ligne de crête : Elm : prix Wakker 1981
Autor: Halder, Ulrich
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Elm: prix Wakker 1981

Sur la ligne de crête

Quand la Ligue du patrimoine national doit s'occuper de stations touristiques, c'est souvent mauvais signe: il s'agit en général d'endroits menacés ou enlaidis, de zones à bâtir surdimensionnées ou de gigantesques projets de développement du tourisme d'hiver. Les occasions de distribuer les louanges sont plutôt rares.

Mais cette année, le *prix Henri-Louis Wakker* va être décerné à un village de vacances: Elm, sis à 1000 m d'altitude tout au fond de la vallée de la Sernf. Cette commune glaronaise a en effet réussi à suivre la «ligne de crête» entre un nécessaire développement économique et la préservation du site et de son environnement. Un rare exploit. Comment l'expliquer?

«Le village est, à sa manière, tout à fait charmant. Sans être véritablement beau, ni présenter quoi que ce soit de particulièrement remarquable, il se serre pittoresquement et agréablement autour de son église. Ses rues sont tortueuses et irrégulières, ses plus anciennes maisons sont de bois bruni, les nouvelles blanches et nettes, mais sans style et sans ornements.» C'est en ces termes qu'*Ernest Buss*, pasteur à Glaris, dépeignait la localité en 1881. Elle avait à l'époque un peu plus de 1000 habitants, qui se signalaient, dit encore le pasteur, «par une taille d'une grandeur remarquable, un corps vigoureux et un beau visage». Ils gagnaient leur vie, d'une part, dans l'agriculture et l'élevage des bovins, et d'autre part en exploitant l'ardoise. L'industrie n'avait pas pénétré jusqu'à Elm, et c'est pourquoi, selon

Buss, la population avait conservé son mode de vie traditionnel. Le fait que la localité ne fut dotée d'une route carrossable qu'en 1840 peut aussi expliquer cette vie à l'écart.

Période de crise

L'attribution du prix Wakker à Elm coïncidera avec le centième anniversaire du formidable *éboulement* du 11 septembre 1881: ce jour-là, d'énormes masses de rocher écrasèrent 83 maisons et 114 personnes. La pierraille recouvrit 90 hectares de surface agricole, sous une couche de dix à quarante mètres d'épaisseur. Il y avait pour Elm double dommage, car l'exploitation de l'ardoise, d'un rendement important, dut être interrompue. Pour l'aider à surmonter sa détresse et à se vouer à la reconstruction, une collecte fut organisée et réunit plus d'un million de francs, provenant de Suisse mais aussi de l'étranger.

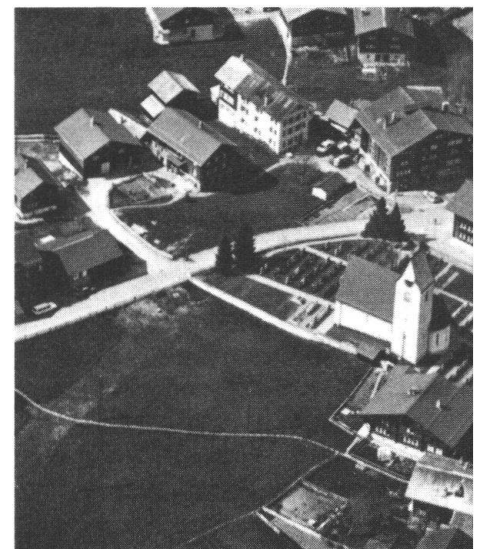
A partir de 1890, les habitants purent de nouveau trouver du travail dans la mine d'ardoise, mais dans les années vingt de notre siècle, la couche en fut épuisée. Il fallut également fermer les portes d'un établissement de cure, créé en 1891 à l'emplacement d'une source d'eau minérale; la clientèle, après la première guerre mondiale, ne faisait que diminuer. L'agriculture elle-même se trouvait dans une phase difficile, beaucoup d'exploitations étant endettées. Dans cette situation de crise, 200 habitants quittèrent le village, en l'espace de vingt ans, pour aller en plaine, et 42 autres émigrèrent outre-

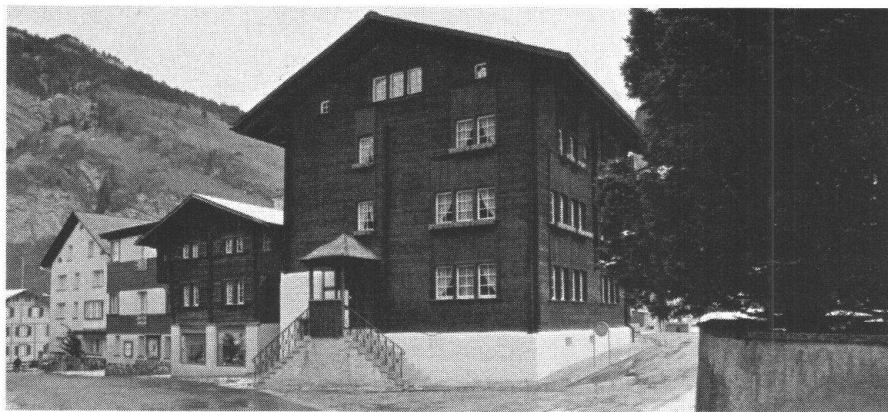
L'armée ouvre la voie

Aujourd'hui, Elm a de saines finances: les recettes fiscales ont quintuplé durant les 25 dernières années. Et dans cette petite vallée, il est la seule localité qui durant les derniers dix ans, avec ses 800 habitants, n'ait pas connu de recul démographique.

Mais sa situation économique, contrairement à ce qui se passait autrefois, n'est plus due à l'agriculture: celle-ci, en dépit d'améliorations générales – et comme partout en montagne – n'est plus rentable. Elm a cependant la chance d'avoir des ressources de remplacement:

- «*Elmer Citro*»: après la fermeture de l'établissement de cure, on en vint à l'idée de mettre l'eau minérale en bouteille, et de la vendre sous le nom d'«*Elmer Citro*». Cette affaire marchant bien, il a été possible de la développer. En 1974, la production a repris dans un nouveau bâtiment où l'on remplit 40000 flacons à l'heure. Après d'importantes mesures de rationalisation, l'entreprise donne encore du travail à 50 ouvriers. L'énorme masse de cette bâtisse à toit plat fait tache au bord de la route principale. M.J.Zweifel, président du «*Heimatschutz*» glaronais, en fait pourtant la louange: «Pour un bâtiment industriel, il est d'une

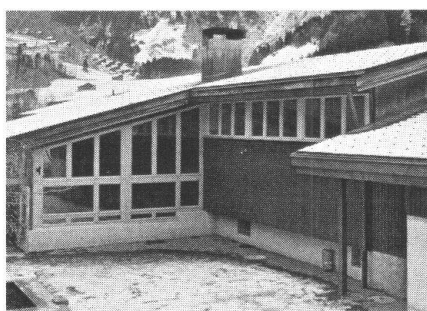




La cure, édifée en 1807, a été restaurée pour l'Année européenne du patrimoine architectural. La façade de bois originelle, recouverte plus tard de crépi, a été dégagée à cette occasion. (Photo Schmidt)

architecture réussie.» Le président de commune, M. Rudolf Elmer, est plus réservé. Il observe simplement que des maisons à toit plat ont déjà été construites dans cette zone, avant l'introduction de rigoureuses prescriptions. C'est, de plus, un bâtiment purement fonctionnel. «Nous avons beaucoup discuté de ce projet avec l'entreprise. Mais, quoi qu'il en soit, nous devons être heureux de l'avoir dans notre commune.» En d'autres termes, les considérations financières – entre autres – semblent l'avoir emporté, pour

La commune d'Elm, au fond de la vallée glaronaise de Sernf; grâce à une planification prudente et à un règlement de construction strict, la substance architecturale du village et les espaces verts qui l'environnent ont été sauvegardés. (Photo Schmidt)



Les architectes qui ont bâti cette éco-le en 1962 ont choisi une forme, une teinte et un matériau propres à s'harmoniser avec le style des maisons traditionnelles. (Photo Schmidt)

une fois, sur le désir des habitants de préserver l'harmonie architecturale de leur village. Il a fallu céder à la contrainte des faits!

● *L'armée*: elle contribue grandement à la bonne situation financière du village, car lorsqu'une place de tir pour blindés fut installée à la *Wichlenalp*, la construction s'imposa d'une route neuve et large jusqu'au fond de la vallée. Mais du même coup, c'était la condition primordiale d'un développement touristique. Une telle route, déclare M. Elmer, jamais l'Etat ne nous l'aurait construite. Elle assurait en même temps l'évitement de la localité. Selon le président, le tourisme et l'exploitation des alpages ne sont que peu touchés par les exercices militaires. Quant au bâtiment nouvellement construit à l'entrée du village pour loger la

troupe, il s'harmonise mieux avec son environnement, grâce à l'abondante verdure qui l'entoure, que celui d'«Elmer Citro». Le président de commune déclare que «la Confédération a fait preuve de beaucoup de compréhension et accepté nos conditions». Les vœux du «Heimatschutz» glaronais sont comblés aussi, vu que l'architecte a été choisi dans ses rangs.

On avance prudemment

Elm attire les gens de la plaine en été comme en hiver. Aux nombreuses possibilités de promenades et d'excursions en montagne de la belle saison s'ajoutent pour la période de neige quatre montepentes et un télésiège, donnant accès à 30 km de pistes.

Le tourisme occupe en hiver jusqu'à 60 personnes: c'est pour les cultivateurs un gain accessoire indispensable. Par la construction d'une voie d'accès à la région de *Schabell* et d'un nouveau ski-lift on a l'intention de développer modestement le domaine skiable: «Nous avons compris la leçon des grandes stations, dit le président de commune, et nous ne voulons pas être submergés; nous progressons avec beaucoup de prudence.» Il se dit en outre heureux pour Elm que la politique et l'économie marchent la main dans la main: les autorités communales sont bien représentées dans le conseil d'administration des remontées mécaniques. Un coup d'œil au col du Segnes montre tout de même que ce genre de liens donne rarement de bons résultats.

Le terrain plat aux paysans

Elm fait aussi preuve de prudence avec sa planification locale: alors que le «Heimatschutz» glaronais en a déjà lancé l'idée en 1965, elle n'a été réalisée que très



limitativement. Actuellement, elle est révisée pour la troisième fois déjà.

Des maisons de vacances ne peuvent pas être bâties sur les terrains plats qui environnent le village et qui sont réservés aux cultivateurs. Par cette mesure, la Commune cherche à éviter un nouveau recul de l'agriculture. Quant à ses *prescriptions sur les constructions*, elles ne sont pas seulement rigoureuses pour ce qui concerne le centre historique, mais aussi pour les zones de maisons de vacances. C'est ainsi qu'en principe les maisons préfabriquées sont interdites, et que le revêtement des édifices avec des matériaux étrangers à la région ne sont guère autorisés. Il y a aussi des prescriptions sur les toitures; l'interdiction d'antennes de télévision trop voyantes, et l'absence de toute conduite électrique apparente, contribuent à l'esthétique du village. Pour l'Année européenne du patrimoine architectural, Elm et ses maisons de bois a été retenu parmi les «projets-pilotes». De nombreux travaux de restauration, dans le centre protégé, montrent que la Fondation *Pro Elm*, depuis lors, n'est pas restée inactive. On a donné une grande importance à l'intégration des nouveaux bâtiments dans le site: la nouvelle école et le centre communal témoignent de ces efforts.

Les possibilités d'une aussi complète protection des sites en région de montagne sont rares, et le président de commune en est conscient: quand le tourisme est la seule solution de rechange pour une agriculture de montagne inrentable, il y a peu de chances de réaliser une planification locale aussi limitative. Comme le dit M. Elmer, «un village de montagne qui n'a pas ces possibilités de diversification est aujourd'hui condamné.»

Christian Schmidt



Donnez un coup de main à l'Ecu d'or 1981!

Pour la zone naturelle d'Auried

L'objectif principal de la vente des écus de chocolat 1981 de la Ligue suisse du patrimoine national (LSP) et de la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) est de constituer une réserve naturelle à l'Auried FR, où dans le lit d'une ancienne gravière s'est formée une mosaïque de biotopes secs et humides où survivent un grand nombre d'espèces végétales et animales menacées. Avec l'aide de l'Ecu d'or, ce lieu de refuge d'importance nationale doit être conservé sous forme de réserve naturelle.

Une somme de 250 000 francs sera prélevée à cette fin sur le produit de la collecte de cette année. Le reste ira une fois de plus aux deux associations de droit privé pour l'accomplissement de leurs multiples tâches de protection de la nature et du patrimoine dans tout le pays.

Paradis perdu

Notre pays possède beaucoup de *ruisseaux* et *rivières*, qui ont choisi librement leur cours pendant des millénaires. Tantôt ils divaguaient paisiblement dans leur large lit, tantôt, gonflés par une crue cubite, ils balayaient tous les obstacles, inondaient leurs rives, affouillaient leurs berges, déracinaient des arbres et déposaient des amoncellements de sable et gravier. Avec une force irrésistible, ils modelaient le paysage et permettaient le dévelop-

pement d'une flore et d'une faune très riches, en créant une mosaïque de petits biotopes aux *conditions de vie très diverses*; bancs de sable et de gravier secs et brûlants, ripisylves humides et ombreuses, eaux mortes profondes et fraîches, mares aux températures très changeantes.

Actuellement en Suisse, seuls quelques vestiges de ces rives sauvages subsistent. Dès le début du *XIX^e siècle*, nos prédécesseurs se sont mis à corriger les cours d'eau pour lutter contre les inondations, faciliter la navigation ou créer des aménagements hydro-électriques. Presque toutes nos rivières sont rectifiées, canalisées, barrées, et rares sont les ruisseaux qui n'ont pas été endigués, captés ou mis en tuyaux. Avec ses corsets de béton ou de blocs, l'homme a dompté les forces naturelles, qui façonnaient les pay-

sages fluviaux, et a supprimé du même coup la multitude des milieux existant autrefois dans le lit des rivières, sur leurs berges et dans les zones inondables.

Plaie ou chance?

Charriés et déposés en couches épaisses par les cours d'eau et les glaciers à l'époque des glaciations, le sable et le gravier sont exploités intensivement, souvent au grand dam des voisins et des amis de la nature, qui souffrent de la poussière, du bruit et de la défiguration du paysage.

Mais dans certaines conditions, les gravières constituent des biotopes de remplacement très précieux dans notre environnement, dont les trésors naturels s'appauvrissent rapidement. Les trax et les pelles mécaniques agissent sur ces milieux en quelque sorte comme le faisaient les rivières avant leur endiguement. Dans les parois et les mares, sur les talus et les tas de sable et de gravier, bien des anciens habitants des zones inondables et des rives retrouvent des conditions d'existence convenables; pour certains ce sont leurs derniers refuges. L'un d'entre eux, et l'un des plus importants, va justement bénéficier du soutien de l'Ecu d'or 1981.

Dans l'Auried vivent un grand nombre d'espèces végétales et animales menacées, telle la rousserolle effarvate que nous voyons ici nourrir sa couvée. (Photo Egger)



Pourquoi les gravières?

Il en est peut-être de même pour vous: le mot de «gravière» s'associe d'abord, dans mon esprit, à des sites désolés que ronge la chaleur estivale, à de hideuses tours d'extraction, à d'assourdissantes concasseuses et à des camions qui soulèvent la poussière. Il est possible aussi que remontent des souvenirs d'enfance: jeux aventureux, courses à se rompre le cou sur les talus, téméraires parties de radeau sur l'étang d'une drague, recherche de trésor dans les tas de déchets, éventuels exercices de tir interdits avec le fusil paternel... Va pour les gravières en tant qu'activité de notre société vouée à la construction, ou comme places de jeu pour gosses turbulents – puisque c'est nécessaire! Mais des gravières devenant réserves naturelles?

En fait, on en est là aujourd'hui. Si variés naguère, nos paysages sont depuis un quart de siècle, du fait de notre irrespect à peu près total envers notre espace vital, si appauvris, si peu favorables à la vie, que presque chaque coin laissé à lui-même – fût-ce une gravière abandonnée – peut devenir un refuge bienvenu pour la faune et la flore. De nombreuses fleurs des champs et catégories d'insectes, la majeure partie de nos batraciens et maintes espèces d'oiseaux, ne se rencontrent

plus, sur le plan régional ou même national, que dans ces laissés-pour-compte de l'exploitation industrielle! Et le cas de l'Auried, objectif principal de l'Ecu d'or 1981 (cf. l'article ci-dessus) montre à quel point ces «îlots de nature» – créés par l'homme sans l'avoir aucunement voulu – peuvent être importants du point de vue écologique, et dès lors dignes de protection.

Il n'est donc pas si faux, de la part des amis de la nature, de lutter aujourd'hui pour la transformation en réserves de l'une ou l'autre de ces gravières – même si cela semble contredire leurs efforts antérieurs en faveur d'une reconstitution rapide et complète de lieux touchés par l'exploitation du gravier. Il n'y a là nulle inconséquence – tout au plus un enseignement. Et cette souplesse d'attitude, ils en auront grand besoin aussi lorsqu'il s'agira d'empêcher que le slogan des «gravières, biotopes de rechange» ne devienne un facile alibi pour une exploitation encore plus effrénée, encore plus dévoreuse de paysages.

Il nous faut en effet être tout à fait au clair sur ce point: ni les sites, ni la nature ne sont, en définitive, «manipulables». Quand un cours d'eau non endigué, d'un attrait prenant, ou une prairie humide intacte, avec son charme incomparable, sont anéantis, rien ne peut les remplacer – pas même le biotope qu'est une ex-gravière.

Ulrich Halder

Réserve naturelle...

Cette réserve se trouve sur la commune de Kleinbödingen, dans la vallée de la Sarine, près de Laupen. Dans la boucle où il y a 100 ans encore la rivière sauvage

serpentait, la Commune se mit en 1969 à exploiter le gravier. Après l'extraction d'une couche de deux mètres d'épaisseur en moyenne, sur une quinzaine d'hectares, il resta un terrain ac-

Bulletin de commande

Je/nous commande/commandons (avec facture):

_____ paquet(s) contenant 4 écus d'or et un prospectus sur l'Auried, à Kleinbödingen FR, thème national 1981, au prix de 10 fr. le paquet, port inclus.

(En caractères d'imprimerie s. v. p.!)

Nom, prénom _____

Rue et numéro _____

N° postal, lieu _____

Date _____

Signature _____

Bulletin à envoyer au plus tard jusqu'au 15 octobre 1981 à: Talerverkauf, Postfach, 8032 Zürich.



Ecu d'or: vente spéciale pour les membres

A l'occasion de la vente de l'Ecu d'or de cette année, le bureau de vente lance une innovation à l'intention des membres de la Ligue suisse du patrimoine national, de la Ligue suisse pour la protection de la nature et de la Fédération nationale des costumes suisses. Il s'agit d'un petit paquet contenant quatre écus de chocolat et un prospectus illustré concernant la future réserve d'Auried FR, objectif national 1981. Si vous désirez faire à quelqu'un un «doux» plaisir, ou si vous ne rencontrez pas de vendeurs durant le mois de septembre, il vous suffira de remplir le bulletin de commande de la présente page. Vous recevrez alors le nombre de petits paquets souhaités, au prix de 10 fr. l'unité, avec facture.

cidenté, parsemé de mares et de tas de gravier ou de déblais; partiellement remis en culture, utilisé comme décharge ou laissé à lui-même, il s'est transformé en une foule de *biotopes humides ou arides* avec leurs hôtes typiques. On a dénombré plus de 350 espèces de plantes; dix espèces de tritons, crapauds et grenouilles y pondent, avec des raretés telles que la rainette verte, le triton crêté, et avec des gros effectifs de grenouilles vertes, de crapauds calamites et de sonneurs à pieds épais. Cette réserve constitue un lieu de nidification très précieux pour le petit gravelot, le butor blongios, la marouette poussin et autres oiseaux menacés. Elle sert aussi de halte pour des migrants aux exigences écologiques spécialisées tels que les bécasseaux. On a observé jusqu'ici 148 espèces d'oiseaux! Enfin, le monde des insectes comprend de nombreux spécialistes des mares; on en a identifié une centaine, dont 39 coléoptères, 16 libellules et quelques spécimens très rares.

... ou zone industrielle?

Les amis de la nature de la région reconnurent très vite la valeur écologique de l'Auried, et dès

1972, ils se soucièrent de sa protection. Kleinbödingen caressait d'autre projets: remettre le terrain en culture, y créer une décharge ou une zone industrielle. Mais après de patientes négociations, les *ligues fribourgeoise et suisse pour la protection de la nature* réussirent à acquérir ce terrain pour le conserver comme réserve naturelle d'importance nationale.

Du produit de la vente de l'Ecu d'or 1981, 250000 francs seront consacrés à couvrir les frais d'acquisition et d'aménagement de la future réserve. Il s'agit d'agrandir les plans d'eau, d'aménager des sentiers, de poser des écriteaux, d'installer des postes d'observation et d'exécuter d'autres travaux importants, pour que les nombreux amis de la nature et classes d'école jouissent d'une visite instructive sans déranger la flore et la faune. La vente des écus d'or 1981 contribuera grandement à réaliser ce projet au service de notre nature.

Ulrich Halder

Jours de vente

Du 2 au 5 septembre: cantons d'AG, AI, AR, BL, SH, SO; du 8 au 12 septembre: BE, GL, GR; du 16 au 19 septembre: LU, NW, OW, SG, SZ, UR, TG, ZG, ZH; du 23 au 26 septembre: GE, FR, JU, NE, VS; du 30 septembre au 3 octobre: VD; du 7 au 10 octobre: TI.

Au cas où vous ne rencontreriez pas de vendeurs dans votre commune, vous pouvez commander vos écus d'or, au moyen du bulletin ci-dessous, à l'adresse suivante: Talerverkauf für Heimat- und Naturschutz, Postfach, 8032 Zürich (tél. 01/472727).